

2.0 crédits

50.0 h

Enseignants:	Moens André ; Donnay Isabelle ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Les différents documents officiels à remettre au secrétariat de l'école de médecine vétérinaire sont disponibles sur iCampus, de même que les instructions générales
Préalables :	Aucun
Thèmes abordés :	L'étudiant est invité à trouver et proposer à un titulaire de l'activité deux endroits où il lui est possible d'effectuer un séjour de 4 ou 8 jours (30 à 60 heures de travail présentiel) soit un total de 12 jours. Un des deux endroits relève obligatoirement du domaine des animaux de production pour le stage de 8 jours (exploitation d'élevage) et l'autre de celui des animaux de compagnie pour le stage de 4 jours (éleveur, pension, refuge,'). Une convention sera signée entre le responsable de l'exploitation (le maître de stage) l'UCL (représentée par un des titulaires de l'activité) et le stagiaire. Pour chaque séjour, l'étudiant devra remettre un rapport écrit décrivant les activités effectuées (une page) et développer en deux pages maximum une synthèse scientifique sur un des aspects liés à son stage. Les deux stages seront effectués durant les week-ends et/ou les périodes de congé.
Acquis d'apprentissage	Cette activité vise à familiariser les étudiants avec les aspects non cliniques de diverses activités professionnelles centrées sur la détention d'animaux domestiques en général mais avant tout celle des animaux de production (bovins, petits ruminants, porcs et volaille) et des carnivores (chiens et chats). Ces aspects non cliniques concernent surtout la manipulation des animaux, les règles de sécurité et d'hygiène, l'organisation générale d'une exploitation et les contraintes liées aux caractéristiques physiologiques des animaux (reproduction, alimentation, traite,'). <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	La note est basée sur la correction du rapport d'activité et du rapport de stage. L'évaluation du stage par le maître de stage est aussi prise en considération.
Méthodes d'enseignement :	Un guide du stagiaire reprenant toutes les informations utiles pour le choix du stage, les documents à remplir et la rédaction des rapports de stage est disponible sur iCampus.
Contenu :	Deux stages de respectivement 8 et 4 jours que l'étudiant doit effectuer en milieu professionnel des domaines de l'élevage des animaux de production et des animaux de compagnie. Rédaction d'un rapport de stage
Autres infos :	Activité obligatoire qui doit être réalisée entre la réussite du BAC1 et le début de la dernière session de BAC3
Cycle et année d'étude :	> Bachelier en médecine vétérinaire
Faculté ou entité en charge:	VETE